

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/02/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	9	11
Vote		
à l'unanimité		
Pour : 11		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Melun
Le : 27/02/2025
Et
Publication ou notification du :
27/02/2025

L'an 2025, le 25 Février à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Fontaine le Port s'est réuni à la Mairie - Salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de MOTHRE Béatrice, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 20/02/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 20/02/2025.

Présents : Mme MOTHRE Béatrice, Maire, Mme BARONI Nicole, Mme DAGORNE Jessica, Mme DUTERTRE Sylvaine, M. FANDARD Jean, M. LALAUER Frédéric, M. MARC Alain, Mme MARCHESE Valérie, M. SALVAN Julien

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GUERET Corinne à Mme BARONI Nicole, Mme THOMAS Marie-Christine à Mme MOTHRE Béatrice

Excusé(s) : M. BELZIC Laurent, M. DORE Patrick

Absent(s) : M. CEDILLE Nicolas, Mme HEUZE Maryline

A été nommé(e) secrétaire : M. FANDARD Jean

2025-06 – Tarifs du cimetière

Madame Le Maire abroge la délibération du 28/09/2021 et demande une délibération spécifique aux tarifs inchangés du cimetière.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la tarification suivante :

		Places concernées	Durée en année	Montant (en €)
Concessions		2	30	300.00
	Renouvellement	2	30	300.00
Concessions		2	50	600.00
	Renouvellement	2	50	600.00
Colombarium		3	30	400.00
	Renouvellement	3	30	400.00
Cavurne		2	30	200.00
	Renouvellement	2	30	200.00
Dispersion des cendres				150.00

Un titre de recette sera émis en conséquence,

Les sommes dues seront indiquées en recettes de fonctionnement sur le budget Principal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'appliquer les tarifs ci-dessus à compter du 01/03/2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 26/02/2025



Le Maire
Béatrice MOTHRE